



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation professionnelle intitulée « Maintenance du petit matériel utilisé en JEV » avec l'organisme VALLART Hugues de Saint Pierre d'Eyraud (24) pour :

- Monsieur GAUTIER-VOURIOT Jordan,
- Monsieur GERVAIS Patrice,
- Monsieur GUILLOT Jérémie,
- Monsieur AUBRE Jérémie,
- Monsieur BRIAUD Éric,
- Monsieur LAGARDE Jonathan,
- Monsieur BAILLET Jérémie,
- Monsieur OUZENEAU Didier,

du 25 au 27 avril 2022 pour un montant net de 4 680,00 €.

Fait à Jonzac,
Le **04 AVR. 2022**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON